

## Toyota Financial Services lance son nouveau produit TOYOTA EASY FLEX



Depuis 2018, Toyota Financial Services poursuit sa stratégie de transformation avec l'ambition de passer d'une banque automobile traditionnelle à une société de mobilité proposant une multitude de produits.

De nouvelles attentes en termes de flexibilité, de digitalisation et de personnalisation des offres de financement sont apparues.

Pour répondre à cette nouvelle demande, Toyota Financial Services lance un nouveau produit de Location Longue Durée à particulier : TOYOTA EASY FLEX.

Ce produit, disponible uniquement sur la nouvelle Toyota Yaris Cross dans un premier temps, est destiné aux ventes à particulier ainsi qu'aux professions libérales. Ce produit sera proposé avec le lancement du nouveau Lexus NX en fin d'année et s'étendra à toute la gamme Toyota et Lexus courant 2022.

« Il s'agit d'une nouvelle façon de rouler qui marque un tournant dans notre offre produit et une cohérence avec les nouvelles attentes des clients, » déclare David Schotkosky, CEO de Toyota Financial Services.

Solution de location longue durée, TOYOTA EASY FLEX est le produit qui s'adapte aux besoins du client et qui lui apporte de la simplicité dans la gestion de son contrat.

« La flexibilité a été l'enjeu principal de ce nouveau produit, » déclare Arnaud Martinet, COO de Toyota Financial Services. Ainsi, depuis son espace Web client et en totale

autonomie, le client peut modifier le kilométrage et la durée de son contrat en cours de location, et selon ses besoins. Ses loyers s'ajusteront automatiquement.

Les possibilités de choisir à tout moment sa date de prélèvement et/ou reporter un loyer garantissent une grande souplesse et permettent au client de rester maître de son contrat.

Toyota Financial Services continue aussi sa transformation digitale. Depuis fin 2020, la signature électronique des contrats a été mise en place et est un réel succès. Depuis juillet 2021, le téléchargement des pièces justificatives par le client est désormais disponible afin d'éviter au client de revenir à la concession.

Enfin depuis début septembre, un client, intéressé par un véhicule d'occasion sur le site Toyota Occasions, peut faire sa demande de financement et obtenir un accord en ligne. Cette fonctionnalité sera étendue aux véhicules neufs début 2022. « Nous continuons notre transformation digitale afin d'offrir aux clients une expérience phygitale unique, » explique Arnaud Martinet.

<http://media.toyota.fr>